

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Collège de Rosemont

Juin 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Collège de Rosemont se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Collège de Rosemont devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 31 octobre 2001**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Collège de Rosemont¹ lors de sa réunion tenue le 31 octobre 2001. Ce faisant, la Commission a porté une attention particulière aux aspects suivants : la rigueur de l'analyse et l'identification des obstacles; l'adéquation des stratégies, des moyens et des mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

-
1. Le dossier examiné par la CEEC comprend les pièces suivantes :

Plan institutionnel de réussite et de diplomation, 14 septembre 2000, et lettre de transmission du 12 octobre 2000 avec extrait de procès-verbal du 25 septembre 2000 du conseil d'administration et avis du 14 septembre 2000 de la commission des études;

Addenda au Plan institutionnel de réussite et de diplomation, février 2001, avec des cibles de diplomation (tableau daté du 01-01-29), avec lettre de transmission du 9 février 2001; extrait du procès-verbal du 4 juin 2001 du conseil d'administration;

Cibles institutionnelles de réussite et de diplomation, Addenda..., 15 mai 2001, avec lettre de transmission du 29 mai 2001.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le Collège identifie un certain nombre d'obstacles à la réussite et à la diplomation en tenant compte non seulement de l'enseignement ordinaire mais également de la formation continue – lorsqu'elle conduit au diplôme (DEC) – et de la formation assurée par le Centre collégial de formation à distance (CCFD) relié au Collège de Rosemont. L'identification de ces obstacles au cheminement des élèves repose sur l'expérience acquise au fil des ans, sur le résultat des diverses mesures d'encadrement et d'aide à la réussite déjà expérimentées, sur l'information concernant les élèves admis dans les divers programmes ainsi que sur des études menées sur des sujets précis, comme par exemple, la persévérance en formation à distance.

Dans son plan de réussite, le Collège en fait une présentation succincte et d'un niveau général. Sont ainsi invoqués, chez bon nombre d'élèves, des faiblesses dans la préparation scolaire (méthodes de travail, matières de base), un manque d'intérêt pour les cours de formation générale, une orientation incertaine, un faible engagement scolaire, etc. Quelques problèmes observés plus particulièrement dans les programmes ciblés, *Sciences humaines*, *Techniques administratives* et *Techniques de l'informatique* sont aussi présentés tout comme certaines observations concernant la formation continue et la formation à distance. Des fiches annexées fournissent diverses données et constats pour chacun des programmes offerts; des données plus détaillées sont également présentées pour chacun des programmes ciblés.

Il demeure que l'analyse sous-jacente à l'identification des obstacles à la réussite des études n'est pas présentée. Le Collège semble tenir pour acquis que les causes des échecs et des abandons sont déjà largement documentées – ce qui n'est pas faux – mais on aurait pu penser que d'autres facteurs que ceux qui sont mentionnés dans le plan, culturels ou socioéconomiques par exemple, entrent également en ligne de compte, comme d'ailleurs le Collège le suggère dans sa lettre de transmission. L'expérience acquise par le Collège dans la promotion de la réussite des études n'est pas mise à profit pour cerner de façon plus précise les problèmes ni pour les quantifier – autrement que par les statistiques sur le cheminement scolaire. Le Collège aurait avantage, dans la poursuite des travaux sur le plan de réussite, à expliciter les analyses qui lui ont permis d'identifier les obstacles à la réussite et à donner une appréciation, dans la mesure du possible, du nombre ou de la proportion des élèves concernés par les divers obstacles à surmonter afin d'atteindre les cibles de réussite et de diplomation.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le plan de réussite établit clairement des liens avec le projet éducatif du Collège et notamment avec des cibles visées par ce projet telles que « développer les compétences considérées comme essentielles à une réussite » et « soutenir le cheminement de l'étudiant et de l'étudiante dans l'acquisition de compétences ».

Il importe de relever certaines caractéristiques des « objectifs, stratégies et moyens retenus » par le Collège en vue d'atteindre les cibles fixées pour la réussite et la diplomation. Dans sa forme actuelle, le plan vise d'abord la première année d'études (accueil, information, cours de 1^{re} session); des mesures pour les 2^e et 3^e années devraient s'ajouter ultérieurement. De même, dans un premier temps, l'accent est mis fortement sur les trois programmes ciblés. Sur plusieurs points, des analyses plus poussées, des expérimentations et des évaluations sont prévues qui pourront amener le Collège à apporter ultérieurement des ajouts ou des ajustements à son plan de réussite.

Les différentes mesures ne sont pas présentées en regard de chacun des obstacles identifiés mais selon une logique fondée sur des objectifs visant des moments successifs du cheminement scolaire. L'analyse de la Commission l'amène toutefois à considérer qu'à quelques exceptions près, l'ensemble des obstacles identifiés ont été pris en compte par des mesures d'aide à la réussite qui, de plus, paraissent adéquates. Plusieurs de ces mesures sont nouvelles pour le Collège et semblent prometteuses, comme la lettre de motivation exigée lors de l'admission, les activités d'accueil par programme, la création de lieux d'appartenance à chacun des programmes et la possibilité d'introduire des examens de reprise. Les mesures visant plus particulièrement les programmes ciblés mettent nettement l'accent sur l'encadrement, que ce soit par des formes de tutorat, de parrainage ou de « mentorat », faisant largement appel aux professeurs mais aussi aux professionnels du Collège et même à des élèves et des diplômés.

Quelques éléments mentionnés parmi les obstacles à la réussite ne trouvent pas ou peu d'écho parmi les moyens retenus. Ainsi, peu de mesures concernent l'organisation scolaire (les horaires, la composition des groupes-classe, etc.) à part la réduction du nombre d'élèves dans certains cours du premier trimestre. Exception faite de la possibilité d'introduire un examen de reprise, on n'y trouve pas de mesure concernant l'évaluation des apprentissages et l'application de la PIEA.

Enfin, l'accent étant mis sur la première année d'études, qui constitue certes un moment clé du cheminement au collégial, le plan ne contient pratiquement pas de mesure concrète visant la poursuite des études en 2^e et 3^e années, les stages ou les épreuves de fin de

parcours. Il faut ici s'en remettre aux évaluations des mesures prévues et aux développements futurs du plan de réussite, qui prennent toute leur importance étant donné les cibles ambitieuses que le Collège s'est fixées : il s'agit en fait d'en arriver, pour la cohorte de 2004, à un taux de diplomation près de 50 % supérieur à celui des cohortes de 1993 ou de 1994. La relance planifiée auprès des élèves ayant quitté le programme avant l'obtention du diplôme apportera sans doute une information précieuse en ce sens.

Le plan engage l'ensemble de la communauté collégiale et, en ce qui concerne plus particulièrement les professeurs, leur appropriation « des projets, réalisations et initiatives mis de l'avant pour augmenter la réussite et la diplomation dans l'ensemble des programmes » constitue un des éléments explicites.

Cependant, la Commission se surprend que le plan du Collège ne traite pas davantage de questions reliées à la pédagogie ou aux ressources humaines. Par exemple, il n'est pas fait mention – ailleurs que dans l'avis de la commission des études du Collège – du perfectionnement qui pourrait s'avérer utile ou même nécessaire pour l'accomplissement des tâches prévues.

Si les objectifs et les moyens présentés dans le plan paraissent donc pertinents à l'égard des obstacles identifiés à la réussite des études, ce plan devra sans doute être complété afin de permettre au Collège d'atteindre les cibles fixées. Par ailleurs, le plan pourrait faire mention des besoins éventuels en évaluation et perfectionnement des ressources humaines.

Les modalités de mise en œuvre

Le plan inclut un calendrier de réalisation qui s'étend de 2000 à 2003. Un comité sera responsable de la coordination, du suivi du plan et de l'évaluation des activités; ces évaluations doivent être réalisées à la fin de chaque année scolaire (2001 à 2003) et donner lieu à un rapport et des recommandations. Un comité de suivi est également prévu pour la formation à distance.

En outre, des concertations sont prévues afin de préciser les attentes respectives des comités de programmes et de la Table de concertation de la formation générale. Comme il a été mentionné précédemment, l'ensemble de la communauté collégiale est mis à contribution et le Collège insiste sur le rôle clé tenu par les professeurs dans l'appropriation et la réalisation du plan.

Au-delà de ces indications cependant, le document ne contient guère d'information sur la gestion du plan de réussite. La composition des comités mentionnés n'est pas précisée et on ne trouve pas davantage de renseignements sur la répartition des responsabilités quant à la mise en œuvre des diverses mesures comme, par exemple, la gestion des lettres de motivation ou la mise sur pied de nouvelles activités parascolaires.

La Commission conclut que les modalités de mise en œuvre du plan sont adéquates mais qu'elles devront vraisemblablement être complétées par des précisions concernant la responsabilité plus immédiate à l'égard des diverses mesures.

Conclusion

Le plan de réussite du Collège de Rosemont fait état d'un certain nombre d'obstacles à la réussite et à la diplomation, tant dans l'ensemble des programmes que dans les trois programmes visés et cela, sans oublier la formation à distance. Ces obstacles sont cependant énoncés dans des termes très généraux et l'analyse sous-jacente n'est pas suffisamment explicite. La présentation d'une analyse approfondie aurait permis de mieux apprécier l'adéquation des mesures retenues pour surmonter les obstacles à la réussite. La Commission note l'absence de mention dans le corps du plan de facteurs d'ordre culturel ou socioéconomique.

Cela étant dit, les mesures sont dans l'ensemble en lien avec les obstacles signalés – même si le Collège a choisi une autre logique de présentation – et elles paraissent pertinentes. Le Collège met l'accent sur la réussite en première année d'études, voire au premier trimestre, et sur les programmes ciblés, notamment par un renforcement de l'encadrement des élèves et du suivi des élèves identifiés comme étant « à risque ». Plusieurs mesures sont novatrices, du moins au sein du Collège, comme la lettre de motivation exigée lors de l'admission et les activités d'accueil par programme. La Commission considère que le Collège aurait dû prévoir aussi des évaluations de la pédagogie et des mesures visant l'application de la PIEA. Par ailleurs, l'évaluation des résultats pourra amener le Collège à compléter son plan par des mesures touchant davantage les 2^e et 3^e années d'études ainsi que certains autres programmes.

Le plan établit le lien avec le projet éducatif et témoigne d'une prise en charge institutionnelle. Il met ainsi à contribution l'ensemble de la communauté collégiale et prévoit entre autres choses une forte mobilisation des professeurs, surtout dans les programmes visés mais aussi dans certains autres cours et dans diverses mesures d'encadrement. Il est par contre discret au sujet de l'utilisation des ressources humaines et des éventuels besoins de perfectionnement.

Chacune des activités est située dans le temps à l'intérieur d'un échéancier qui s'étend de 2000 à 2003. La coordination, l'évaluation et le suivi de l'ensemble sont assurés par un comité; cependant, la responsabilité de la mise en œuvre de chaque élément du plan n'est pas précisée.

En définitive, la Commission juge que ce plan est intéressant. Étant donné les cibles ambitieuses fixées pour la réussite et la diplomation, le plan mériterait cependant d'être enrichi d'actions touchant certains autres programmes, les 2^e et 3^e années d'études, les ressources humaines, et de précisions sur la gestion des diverses mesures. Il gagnera alors d'autant en efficacité.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 5 juin 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 5 juin 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan de réussite du Collège de Rosemont et de deux documents connexes². Ces documents apportent plusieurs éléments soutenant l'analyse que le Collège a faite des obstacles à la réussite.

Le plan triennal de réussite a été mis en œuvre presque intégralement en 2000-2001 et certaines activités doivent se poursuivre au cours de l'année 2001-2002. La Commission constate entre autres choses que des moyens ont été pris pour ramener aux études des élèves tentés d'abandonner en fin de parcours et que, au chapitre de la gestion du plan de réussite, la composition et le mandat du comité de suivi ont été précisés.

Quelques activités, qui paraissent d'une grande importance, ont été ajoutées au plan et réalisées en 2000-2001, à savoir l'étude des motifs de décrochage au début des études et celle visant à identifier les principaux obstacles à la diplomation par programme d'études; on pourrait y ajouter la mise en œuvre d'un contrat de réussite de certains élèves en *Sciences humaines*.

La Commission constate, par ailleurs, que certaines mesures déjà mises en œuvre mais non inscrites au plan devraient certainement contribuer à la réussite des études, comme celles qui concernent l'organisation scolaire (scission en deux blocs des cours de 4 heures en français et en philosophie, par exemple), le souci de l'équité et l'équivalence des évaluations qui transparaît dans la nouvelle politique d'évaluation des apprentissages (PIEA) ou les différentes activités de perfectionnement des professeurs.

Enfin, d'autres moyens actuellement à l'étude pourront venir se greffer au plan de réussite, comme ceux qui concernent les cours de langue, le perfectionnement axé particulièrement sur l'amélioration de la réussite et le développement d'une expertise en troubles d'apprentissage ou dans la problématique des élèves issus de communautés culturelles.

2. *Plan institutionnel de réussite et de diplomation. Rapport de suivi*, novembre 2001; lettre du 6 mars 2002 ayant pour objet le « Rapport d'évaluation de notre *Plan institutionnel de réussite et de diplomation* »; document intitulé *Pour amener le plus grand nombre d'élèves à réaliser des apprentissages vrais et durables et à réussir leur première session d'études collégiales*, 21 février 2002.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Collège de Rosemont devrait être efficace et permettre au Collège d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Bengt Lindfelt, agent de recherche